



Baccalauréat Professionnel
Accompagnement
Soins et Services à la
Personne
(BAC PRO ASSP)
option B
EN STRUCTURE



➤ **diplôme de niveau IV, remplace le BEP CSS (niveau V) depuis la rentrée de septembre 2011**

➤ **formation en 3 ans, après la classe de troisième**

➤ **un diplôme intermédiaire: le BEP ASSP** (employé à domicile, auxiliaire de vie, assistant d'accueil petite enfance, agent de crèche, référent périscolaire, agent d'accompagnement à la vie quotidienne...)



➤ enseignements dispensés:

• Enseignements généraux:

- français/ histoire-géographie/ éducation à la citoyenneté
- mathématiques/ sciences physiques et chimiques
- langue vivante
- arts appliqués/ cultures artistiques
- EPS
- éducation civique, juridique et sociale

• Enseignements professionnels (pôle ergonomie/soins, pôle animation/ éducation à la santé, pôle services à l'utilisateur)

• Économie-gestion

• Prévention-santé-environnement



➤ **22 semaines de PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) :**

- découvrir différents milieux de travail
- s'insérer dans des équipes pluri professionnelles
- mettre en œuvre et acquérir des compétences en présence de personnes accompagnées

➤ **Lieux possibles pour les PFMP:**

- établissements de santé publics ou privés
- structures médico-sociales ou sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées
- structures d'accueil collectif de la petite enfance, en écoles maternelles, en école élémentaire auprès d'accompagnant du jeune en situation de handicap



➤ Profil nécessaire :

- aimer les contacts humains et être à l'écoute des autres
- avoir l'esprit d'équipe
- être dynamique et autonome
- savoir prendre des initiatives tout en respectant ses limites d'intervention
- avoir une bonne résistance physique et psychologique
- faire preuve de discrétion et de tolérance
- développer une capacité d'analyse et de synthèse de documents
- avoir de la rigueur et de l'organisation dans le travail personnel



➤ Débouchés post bac pro ASSP:

Le titulaire du bac pro ASSP :

- assiste les personnes dans les actes de la vie quotidienne
- aide les personnes accompagnées à maintenir une vie sociale
- participe aux activités de soins
- prend part aux activités de gestion et aux activités de promotion de la santé en lien avec le projet de la structure



• Insertion professionnelle/ vie active+++ :

- assistant en soins et en santé communautaire
- accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées
- maitresse de maison, gouvernante
- responsable hébergement
- responsable de petites unités en domicile collectif
- intervenant en structures d'accueil de la petite enfance



• Poursuites d'études:

DE des métiers paramédicaux

BTS

- Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- Economie Sociale Familiale (ESF)
- Analyses de Biologie-Médicale (ABM)
- Diététique, ...

DTS

- Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique (IMRT)